



DÉPARTEMENT
Finistère
Penn-ar-Bed

Communiqué de presse

Vendredi 9 octobre 2026

LE DÉPARTEMENT VOTE 313 696 EUROS POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU FOYER DE KERVALLON À BREST

Lors de la commission permanente du jeudi 8 octobre, les conseillers départementaux ont voté le financement de nombreuses actions au service des Finistériens. Dans le cadre du plan handicap, le Département soutiendra à hauteur de 313 696 euros les travaux de réhabilitation du foyer de vie - foyer d'accueil médicalisé de Kervallon, situé à Brest et géré par l'association Don Bosco.

LE HANDICAP : PRIORITÉ DU MANDAT DÉPARTEMENTAL

Le plan handicap du Département, lancé en 2022, définit les trois piliers de l'action départementale :

- réduire les délais de traitement des dossiers par la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) tout en améliorant la qualité de service ;
- répondre à la pénurie de places d'accueil et d'accompagnement par la création de 672 places, objectif porté en 2026 à 800 places ;
- soutenir davantage les aidants s'occupant d'un proche en situation de handicap.

313 696 EUROS POUR LE FOYER DE VIE DE KERVALLON À BREST

Au titre de ce 2^{ème} objectif, le Département subventionne les projets de modernisation des établissements médico-sociaux pour améliorer la qualité de l'accompagnement des résidents.

Le Département soutiendra donc à hauteur de 313 696 euros le Logis Breton, chargé des travaux de réhabilitation du foyer de vie - foyer d'accueil médicalisé de Kervallon.

Situé à Brest et géré par l'association Don Bosco, cet établissement dispose de 36 places de foyer de vie et de 10 places de foyer d'accueil médicalisé. Les travaux permettront d'améliorer la performance énergétique du site de plus de 40 % et d'adapter les locaux aux besoins des résidents.

« Nous devons intensifier nos efforts, en particulier sur l'accueil des personnes en situation de handicap, et poursuivre les actions menées dans l'ensemble des politiques publiques départementales pour faire du Finistère un territoire véritablement inclusif », indique Maël DE CALAN, Président du Département.